Projet

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

SCHÉMA DE CARRIÈRE DE LA CATÉGORIE A DE LA DGFiP

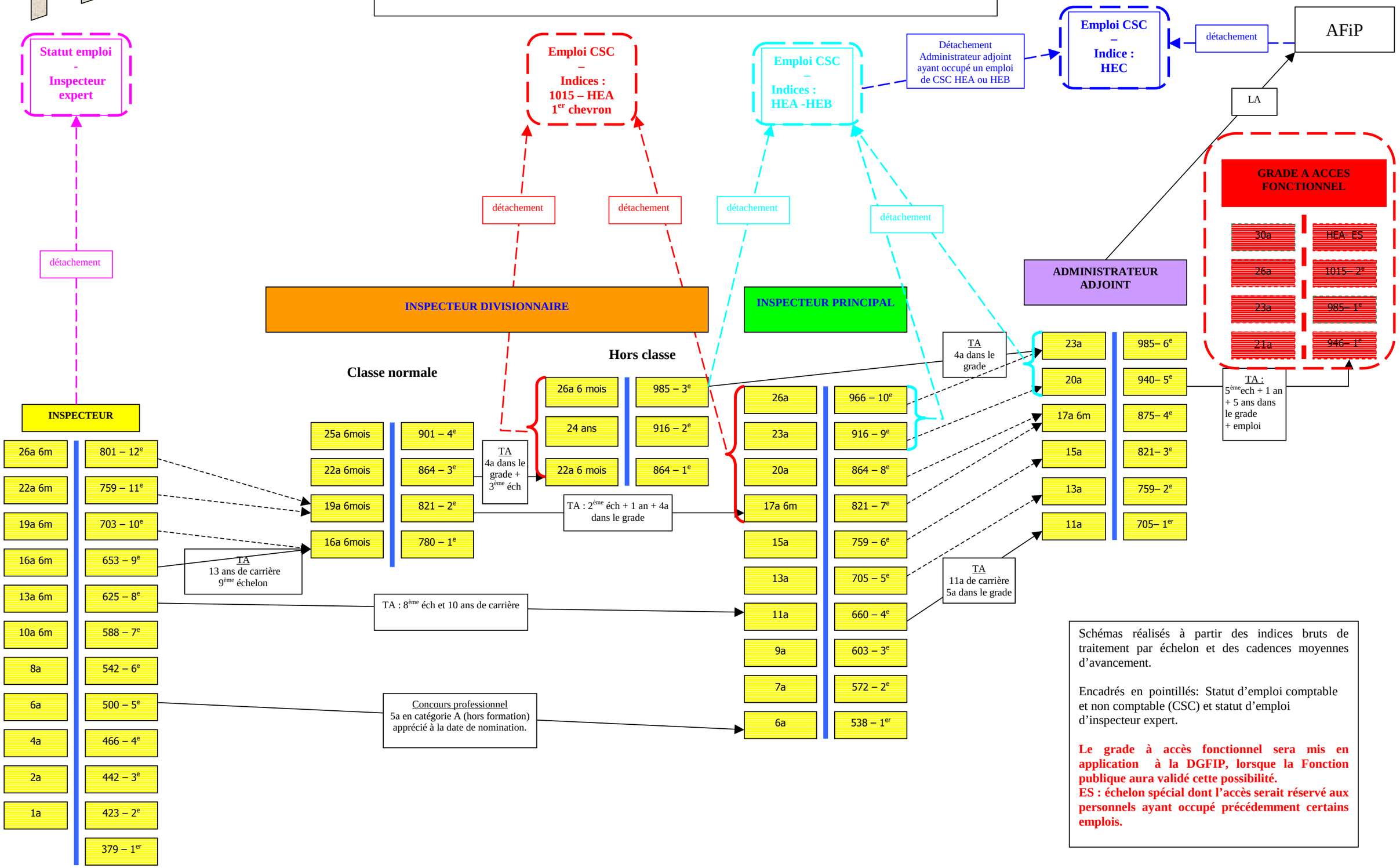

Schémas réalisés à partir des indices bruts de traitement par échelon et des cadences moyennes d'avancement.

Encadrés en pointillés: Statut d'emploi comptable et non comptable (CSC) et statut d'emploi d'inspecteur expert.

Le grade à accès fonctionnel sera mis en application à la DGFIP, lorsque la Fonction publique aura validé cette possibilité.
ES : échelon spécial dont l'accès serait réservé aux personnels ayant occupé précédemment certains emplois.

Service RH – bureau RH-1A